

18 décembre : Journée internationale des travailleurs migrants et leurs familles

À l'occasion de la journée internationale des migrants, le 18 décembre, la CGT appelle, avec plus de 250 collectifs de sans-papiers, syndicats et associations, à manifester sur l'ensemble du territoire français pour la liberté et l'égalité des droits.

La CGT rappelle que ce n'est pas l'immigration qui crée du dumping social mais l'absence de droits. Les travailleurs migrants sans-papiers, détachés ou saisonniers font partie intégrante de la classe ouvrière ! Quelle que soit leur origine, ce sont des travailleurs et des travailleuses en France avant tout !

Des pans entiers de l'économie ne fonctionneraient pas sans eux. Ils occupent généralement les emplois les moins attractifs, les plus pénibles, dangereux et exigeants. Dépourvus de titres de séjour ou précarisés par leur statut, ils sont l'objet de discriminations et peuvent subir des conditions de travail indignes voire de traite des êtres humains du fait de leur vulnérabilité.

Renforcer les contrôles aux frontières et rendre plus difficile l'accès au séjour et au droit de travailler dégradent de plus en plus violemment les parcours migratoires, les conditions de vie et de travail dans les pays d'accueil et entretiennent les mafias et les réseaux de la traite des êtres humains.

Un État de droit se doit de protéger l'ensemble des travailleurs sur son territoire, dans l'intérêt de tous et toutes ! Lutter contre le dumping social, c'est se battre ensemble pour l'égalité des droits. Il est plus que jamais nécessaire de renforcer la solidarité entre les salariés sur les lieux de travail.

C'est la précarisation de tous les travailleurs, la remise en cause des acquis sociaux par les politiques d'austérité menées par nos gouvernants qui font grandir les sentiments de mal-être et de repli sur soi dans la population.

Ce n'est pas en opposant les salariés entre eux que nous protégerons nos droits. C'est en luttant ensemble, en insistant sur « ce qui nous lie », et non sur « ce qui nous oppose », que nous pourrons nous battre efficacement pour une société meilleure et égalitaire.

La CGT appelle l'Etat Français à ratifier la convention internationale de protection des droits des travailleurs migrants et leurs familles adoptées par l'ONU le 18 décembre 1990 qui permettra de garantir l'égalité de traitement entre travailleurs migrants et travailleurs français : « À travail égal, salaire égal ! »

Uni·e·s contre le dumping social, la précarité, uni·e·s pour l'égalité des droits et la justice sociale : travailleurs migrants, travailleurs français, même combat !